



Public Health
Santé publique
SUDBURY & DISTRICTS

Le 4 avril 2022

Aux directions d'écoles

Madame, Monsieur,

Bien que le gouvernement provincial ait levé l'exigence relative au port du masque dans la plupart des milieux, y compris les écoles, Santé publique Sudbury et districts recommande toujours fortement aux élèves, aux membres du personnel, aux bénévoles et aux visiteurs de porter un masque bien ajusté pour assurer leur protection et celle des autres contre la COVID-19. La pandémie n'est pas terminée et notre région continue d'afficher un taux plus élevé de cas de COVID-19 que celui de la province. La prévention joue un rôle essentiel. Le port du masque et la distanciation physique sont des couches de protection supplémentaires, comme le sont aussi la vaccination, lorsqu'on y est admissible, et l'auto-isolement à la maison en cas de maladie.

Nous reconnaissons que la pandémie a compliqué les choses d'une façon particulière pour les écoles. Avec l'assouplissement des exigences relatives au port du masque, il est important que les élèves et les membres du personnel se sentent appuyés dans leur décision de continuer à porter un masque, si tel est leur choix, puisque cela contribue à créer un environnement scolaire sécuritaire. Il est également important que les élèves et les membres du personnel respectent la décision de ceux qui choisissent de porter un masque.

Chacun vit la pandémie différemment et n'a peut-être pas le même degré de tolérance lorsqu'il s'agit d'appliquer les mesures de protection individuelle, comme le port du masque. Nous encourageons le personnel scolaire à créer un environnement scolaire inclusif pour tous en se montrant attentif et respectueux des élèves et des membres du personnel qui décident de porter un masque.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles une personne peut choisir de porter un masque :

- elle est plus susceptible d'être très malade;
- elle veut protéger les autres, comme un ami proche, un membre de la famille ou les autres élèves et enseignant de sa classe;
- elle se sent plus à l'aise d'en porter un.

Sudbury

1300 rue Paris Street
Sudbury ON P3E 3A3
t: 705.522.9200
f: 705.522.5182

Elm Place

10 rue Elm Street
Unit / Unité 130
Sudbury ON P3C 5N3
t: 705.522.9200
f: 705.677.9611

Sudbury East / Sudbury-Est

1 rue King Street
Box / Boîte 58
St.-Charles ON POM 2W0
t: 705.222.9201
f: 705.867.0474

Espanola

800 rue Centre Street
Unit / Unité 100 C
Espanola ON P5E 1J3
t: 705.222.9202
f: 705.869.5583

Île Manitoulin Island

6163 Highway / Route 542
Box / Boîte 87
Mindemoya ON P0P 1S0
t: 705.370.9200
f: 705.377.5580

Chapleau

34 rue Birch Street
Box / Boîte 485
Chapleau ON POM 1K0
t: 705.860.9200
f: 705.864.0820

toll-free / sans frais

1.866.522.9200

phsd.ca



Il y a de nombreuses raisons de porter un masque. Soyez gentil.

Le 4 avril 2022

Page 2

Dans les circonstances suivantes, pour aider à prévenir la propagation de la COVID-19, on doit en tout temps porter un masque bien ajusté lorsqu'on se trouve à l'extérieur de son foyer dans un lieu public (y compris les écoles et les services de garde, sauf si l'on est âgé de moins de deux ans) :

- Après un contact étroit avec une personne atteinte de COVID-19, il faut porter un masque bien ajusté pendant les 10 jours qui suivent la dernière exposition.
- Si l'on vit avec une personne atteinte de la COVID-19 et l'on est exempté de l'auto-isolement en raison de notre âge et de notre statut vaccinal, il faut porter un masque bien ajusté pendant les 10 jours qui suivent la dernière exposition.
- Si l'on a complété sa période d'auto-isolement et l'on se rétablit de la COVID-19 ou de l'apparition de symptômes de la COVID-19, il faut porter un masque bien ajusté pendant 10 jours à compter de l'apparition des symptômes ou de l'obtention d'un résultat positif à un test de dépistage.
- Si l'on a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.

C'est grâce au respect et à la bienveillance que nous avons pu arriver là où nous en sommes. Ces manières d'être demeureront utiles à mesure que nous irons de l'avant. Pour vous aider à créer un environnement qui appuie les diverses raisons pour lesquelles les élèves et les membres du personnel portent un masque, nous avons créé une [affiche](#) que vous pouvez imprimer et mettre en vue partout dans votre école, ainsi qu'une [fiche d'information](#) pour le personnel scolaire. De plus, nous demandons aux écoles de faire circuler la lettre et la [fiche d'information](#) ci-jointes destinées aux parents et aux tuteurs. On y encourage les familles à discuter de l'importance de la bienveillance et du respect envers les autres étant donné qu'il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une personne peut choisir de porter un masque.

Pour obtenir plus d'information sur les exigences relatives au port du masque, consultez le [site Web](#) du gouvernement de l'Ontario. Pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation, suivez-nous sur les réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#) et [YouTube](#)). Consultez notre [site Web](#) pour obtenir d'autres conseils sur la protection contre la COVID. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le centre d'appels pour la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200 (1.866.522.9200, sans frais). Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Stacey Gilbeau, Directrice

Division de la santé en milieu scolaire, des maladies évitables par la vaccination, et de la prévention de la COVID